

LE RÉGIME D'INVALIDITÉ DE COURTE DURÉE

Le tableau ci-après illustre les divergences entre les deux parties en ce qui a trait au régime d'invalidité de courte durée (ICD). Le tableau ne s'attarde pas aux petits détails, mais montre bien les principaux points de discorde entre les deux parties.

Question	Position de l'employeur
Congé pour obligations familiales	Le congé pour obligations familiales disparaît. Même si vous n'avez pas de congé personnel, Postes Canada peut décider de vous accorder ou non un congé payé.
Qui décide si vous êtes malade?	La décision revient à Manuvie. Si Manuvie n'est pas d'accord avec la note que votre médecin vous a remise, <u>vous n'avez pas droit aux indemnités d'invalidité de courte durée.</u>
Vous n'êtes pas d'accord avec la décision de Manuvie en ce qui a trait à votre demande d'indemnisation?	Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision de Manuvie, vous pourrez avoir recours à un processus d'appel indépendant. Toutefois, l'appel ne peut pas prendre la forme d'un grief.
Nombre de jours d'attente avant de toucher des indemnités du régime ICD	7 jours – Si vous avez épuisé tous vos congés personnels, cela pourrait revenir à 7 jours non payés.
Indemnité versée en cas de maladie	70 % du salaire
Nombre de jours de congé personnel par année	7 jours de congé personnel Vous perdez vos 15 jours de congé de maladie et vos 5 jours de congé pour obligations familiales.
S'il ne s'agit pas d'une urgence, à quelles conditions devez-vous vous soumettre pour avoir droit au congé personnel?	Postes Canada décide quand vous y avez droit. Le congé est accordé sous réserve des besoins opérationnels et sur préavis de trois jours.
Qui est visé par le régime d'ICD?	Seulement les employées nommées pour une période indéterminée ou les employées nommées pour une période déterminée de plus de 6 mois
Vos crédits de congé de maladie	Ils sont bloqués. Vous pouvez les utiliser dans certains cas pour compléter vos prestations d'ICD. Cependant, même si vous avez 300 jours de congé de maladie en réserve, vous devez passer au régime d'invalidité à long terme après 30 semaines de maladie. Vous touchez alors l'équivalent de 70 % de votre salaire, et vous n'avez droit à aucun complément salarial.

Il ne s'agit pas d'un bon régime. La SCP ne croit pas l'équipe de négociation – elle est convaincue que vous allez accepter cette proposition. Votre équipe de négociation a besoin d'un mandat renouvelé pour montrer à la SCP que ce qu'elle propose n'est pas suffisant. Votez Non.